



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1998/NGO/38
11 mars 1998

Original : ANGLAIS, ESPAGNOL
et FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-quatrième session
Point 20 de l'ordre du jour provisoire

DROITS DE L'ENFANT

Exposé écrit présenté par Fraternité Notre Dame, organisation
non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit ci-après, qui est distribué conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social.

[24 février 1998]

Protection des enfants

1. En ce 50ème anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, chacun doit se rappeler son devoir de protéger le plus faible et de ne pas opprimer ce qui est fragile.
2. L'enfant est par définition un être faible et sans défense, doté d'une sensibilité délicate, modelant son esprit aux images et aux formes de son environnement. S'il reçoit de la joie et de l'amour, il portera en lui les germes de paix et d'harmonie qui lui donneront à l'âge adulte un équilibre de vie et de pensée et qui contribueront à établir une société juste et stable.
3. L'enfant est le miroir de nos sociétés. Nos ambitions, nos désirs avoués ou inavoués, notre poursuite insatiable du progrès se reflètent dans ses yeux innocents et les éclairent ou les ternissent d'une manière indélébile. Nos

sociétés lui apportent la vie ou la mort, l'espoir ou la détresse. Notre monde des adultes est responsable de son devenir qui sera à l'image de ce que nous lui aurons donné, l'épanouissement de son être ou son avilissement.

4. L'enfant a un droit inaliénable qui est celui de croître et de se développer dans un milieu fiable et sain, lui apportant le minimum vital et l'éducation morale suffisante pour faire de lui un être à part entière.

5. Aussi comment entendre sans trembler ces mots de "vente d'enfants", de "prostitution ou de pornographie impliquant des enfants"... Mots odieux qui ne devraient jamais être prononcés ni même imaginés dans la pensée humaine. En cette fin de millénaire, la souffrance de ces enfants maltraités monte de toutes parts et fait honte à notre humanité. Elle met en lumière l'affreux avilissement dont certains individus sont capables et souligne le silence des témoins qui empourpre le désarroi moral et physique de ces victimes, à jamais marquées au plus intime de leur être.

6. La Fraternité Notre Dame apporte un soin tout particulier à l'enfance, car elle considère que celle-ci est la moisson de demain. Les membres de la Fraternité Notre Dame sont spécialement au service des plus faibles, des nouveaux-nés abandonnés, des jeunes orphelins.

7. La Fraternité Notre Dame a constaté malheureusement que ce sont les orphelins des pays défavorisés, les enfants des rues, les enfants vagabonds qui sont la proie de premier choix de ces pratiques inavouables. Leur sort est ainsi chargé d'un poids supplémentaire d'injustice.

8. Aussi en prévention, est-il essentiel de développer des centres d'éducation accessibles à tous, des maisons d'accueil pour les enfants sans parents, des structures qui renforcent la cellule familiale particulièrement dans les pays en voie de développement. Combattre la pauvreté et la pauvreté chez les enfants, est une nécessité première. Notre enfance du XXe siècle est abandonnée, bafouée, trahie. Nous pensons que des mesures à l'échelle mondiale s'imposent pour mettre fin à ces pratiques.

9. La Fraternité Notre Dame est animée de ce zèle à secourir le premier âge qui est aussi l'âge de l'innocence. Si chaque enfant est protégé par une barrière d'affection et de décence, le flot de ces pratiques honteuses se ralentira de lui-même. Un enfant exposé à mendier dans les rues est un enfant exposé à vendre sa vie, à gaspiller sa santé, à reléguer son éducation et finalement à fouler aux pieds son honneur et sa dignité. Redonner un sens à la vie d'un enfant meurtri, c'est lui redonner le droit à la parole, le droit à l'écoute, le droit à l'apprentissage et au progrès, au travail et à l'intégration sociale.

10. La Fraternité Notre Dame veille à apporter à chaque enfant démuné qui lui est confié, la confiance en soi, une éducation, un grain d'espoir pour l'avenir... un sourire pour la société de demain.